

COUR D'APPEL DE PARIS

P6 [REDACTED]
(3 pages)

Prononcé publiquement le vendredi [REDACTED] 2023, par le P [REDACTED] des appels
correctionnels,

Sur appel d'un jugement du tribunal de police de Paris - 1ère chambre - du 07 décembre
[REDACTED]

PARTIES EN CAUSE :

Prévenu

[REDACTED]

IE CONFORME
révisé le : 6-11-23
JOSSEAUME
G59

Non comparant, représenté par JOSSEAUME Rémy, toque G59, *dépôt de conclusions*

Ministère public
appelant incident

[REDACTED]

[REDACTED]

PAR CES MOTIFS

La Cour statuant en audience publique, par arrêt contradictoire l'égard de [REDACTED]

Déclare recevables les appels interjetés,

Fait droit à l'exception portant [REDACTED]